

Gastroentérite à salmonelles - CHUV



Mise à jour
19/01/2024

Autres dénominations
Salmonella

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Salmonella sp.

Réservoir

Animaux domestiques et sauvages, spécialement la volaille, les porcs, les bovins, les reptiles, les animaux de compagnie
Les patients pendant la phase de convalescence

Mode de transmission



par ingestion d'aliments contaminés, en général sous forme d'intoxication alimentaire, les germes se multiplient dans des mets contaminés avant leur consommation



une transmission interhumaine est possible, de même qu'une transmission par contact direct avec des objets contaminés (endoscopes par ex.)

Période d'incubation

Le plus souvent 12 à 36 heures avec des extrêmes allant de 6 à 72 heures

Durée d'infectiosité

Excrétion dans les selles pendant des périodes très variables. Environ 1% des adultes et 5% des enfants de moins de 5 ans excrètent encore des salmonelles après une année et sont donc considérés comme des porteurs chroniques

Prise en charge du cas positif/suspect

Mesures Additionnelles



Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante

Instaurer des Mesures Additionnelles Contact :



Chez les nourrissons et les jeunes enfants encore langés



Ou si patient avec incontinence fécale

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :



Chambre individuelle avec sanitaires dédiés

-  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés
 -  Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protégé bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre
-

Durée des mesures

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Jusqu'à guérison clinique
 -  Selles de type 5 ou moins selon l'échelle de Bristol
-

Signalétique

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
 -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
 -  Plaque sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
 -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Suivi microbiologique



Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi

Soins de base



En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier



Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger

Matériel de soin



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :



Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur



Si transfert en chaise, y suspendre la plaque de la potence du lit



Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre



Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :



Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur



Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains



Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteur

Si Mesures Additionnelles Contact :



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie

Si Mesures Additionnelles Contact :



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre



le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique (atelier de cuisine par ex.)



En cas de sortie de l'hôpital, le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique



chez l'enfant pas de jardin d'enfant

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Si risque de projections de liquides biologiques



Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)

Masque



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Autres mesures



Les personnes travaillant dans la restauration doivent être mises à l'arrêt de travail pendant la phase aiguë de la maladie

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures
